



réinventons / la banque

**AXA Bank Europe S.A.
Boulevard du Souverain 25 - B-1170 Bruxelles
BCE Bruxelles n° 0.404.476.835**

**Avis aux détenteurs de Certificats Subordonnés Perpétuels
émis en janvier, février et mars 2006**

Conformément à l'article 4 (Durée - Échéance - Remboursement) du chapitre II du Prospectus du 1er juillet 2003, AXA Bank Europe annonce son intention d'exercer, sous réserve suspensive d'un accord de la Banque Centrale Européenne, l'option call sur les Certificats Subordonnés Perpétuels émis en janvier (ISIN BE3877895297), février (ISIN BE3878077176) et mars 2006 (ISIN BE3878255012) (ci-après les "Certificats") à la date du 10^{ème} anniversaire de ces émissions, respectivement les 1er janvier, 1er février et 1er mars 2016.

Par conséquent et pour autant que la Banque Centrale Européenne donne son accord, les Certificats détenus sur un compte-titres seront remboursés automatiquement au pair aux dates précitées.